



C E T R I

ANALYSE 2018
Décembre

Centre tricontinental

TUNISIE : UNE TRANSITION SANS RUPTURE

Khadija Mohsen-Finan

Si les avancées de la transition tunisienne sont indéniables, les demandes sociales du soulèvement de 2011 n'ont pas reçu de réponse. Les politiciens de l'ancien monde ont reconquis le terrain perdu et un présidentialisme à caractère autoritaire émerge. La rupture revendiquée par les jeunes tunisiens n'a donc pas eu lieu, mais le dynamisme de la société civile ne se dément pas, alors que les élections locales augurent de nouvelles perspectives.

Avec huit années de recul, force est de constater que la transition tunisienne a mêlé des éléments du passé et du présent, sans la rupture institutionnelle ou symbolique souhaitée par les manifestants en 2011. Un assemblage qui complique la lecture d'une vie politique émaillée d'ambiguïtés, dont la moindre n'est pas l'existence d'un personnel politique qui agit comme par le passé dans un environnement qui s'est, lui, totalement modifié.

Les élections municipales du 6 mai 2018 ont été une illustration de cette coexistence entre le schéma politique ancien et une réelle volonté de changement, incarnée par des hommes et des femmes qui se sont présentés sur des listes indépendantes, et qui gèrent aujourd'hui des villes dans la banlieue de Tunis comme La Marsa ou encore l'Ariana, véritables laboratoires du changement politique par le local.

Dans cette configuration quelque peu atypique d'une transition qui se réalise sans remettre en cause le passé, l'élément moteur reste certainement la société civile, vigilante et toujours prompte à rappeler qu'une grande révolution s'est produite huit ans plus tôt.

Des élites dirigeantes de l'ancien monde

Si les demandes sociales furent bien à l'origine du soulèvement de 2011, les manifestants étaient animés d'une formidable envie d'en finir avec le système en place. Ces Tunisiens dans la rue prônaient une rupture absolue avec le passé et appelaient à dissoudre l'ancien régime. Ils refusèrent la voie réformiste d'une révision de la Constitution de 1959 et de l'organisation d'une élection présidentielle. C'est au nom d'une « légitimité révolutionnaire » que personne ne savait définir précisément que les deux premiers gouvernements, formés par l'ancien premier ministre de Ben Ali, Mohamed Ghanouchi, ont été contraints à la démission au début de l'année 2011.

La rupture était donc le maître mot de cette première séquence de la transition. Mais cet engouement pour le rejet du passé politique allait être assez tôt contrarié par l'arrivée de Béji Caïd Essebsi à la tête du gouvernement, en mars 2011. Né en 1926, l'ancien ministre de Bourguiba, appelé à diriger le troisième gouvernement de la Tunisie post-révolutionnaire, s'inscrivait dans la continuité historique de la Tunisie indépendante et se donnait pour mission de poursuivre le projet moderniste de Bourguiba. Il s'efforça de décrire la tension sur l'illégitimité du passé, tout en rassurant les modernistes qui craignaient que le changement ne profite d'abord aux islamistes.

Béji Caïd Essebssi n'était pas convaincu par les acquis de la révolution. L'option de la rue pour une Assemblée constituante n'avait pas sa faveur et la figure du citoyen protestataire, consacrée en 2011, ne l'enchantait pas outre mesure – la politique devait s'exercer dans les institutions et les décisions ne pouvaient venir par le bas. Bref, l'effervescence révolutionnaire n'était que désordre. Entendant restaurer l'autorité et le prestige de l'État, sa mission se limita dès lors à conduire le pays aux élections de 2011.

En réalité, l'homme avait un projet parallèle : affaiblir Ennahda, le principal parti islamiste, et récupérer les anciens cadres du RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique), le parti de Ben Ali, dans le giron d'une formation, Nidaa Tounès, qu'il allait mettre en place en 2012, une fois sa mission gouvernementale terminée. Ce parti rassembla tous les mécontents de la transition : cadres de l'ancien régime se présentant sous l'appellation générique de « destouriens »¹, mais aussi « modernistes » craignant de voir le pays dirigé par les islamistes d'Ennahda.

Un schéma transitionnel émaillé d'ambiguïtés

Les premières élections libres du pays, le 23 octobre 2011, ont consacré la victoire de trois formations qui avaient fait campagne sur la notion de rupture : Ennahda, le Congrès pour la république (ou El Mottamar, créé en 2001 par des militants des droits de l'homme) et le Forum démocratique pour le travail et les libertés (ou Ettakatol, centre-gauche). Mais Nidaa Tounès capitalisa sur les échecs de la coalition des trois formations ayant gagné les élections de 2011. Dominé par Ennahda, qui avait obtenu la majorité des sièges à l'Assemblée constituante, l'exécutif allait rapidement révéler son inexpérience. Celle-ci dérivait de la difficulté, pour les islamistes comme pour les sociaux-démocrates des deux autres partis (CPR et Ettakatol), de passer d'un statut de parti d'opposition, dont les cadres étaient en exil, à celui de parti de gouvernement.

Démocratiquement élue, la « troïka » ne répondit pas aux demandes sociales et n'engagea pas les réformes économiques nécessaires, tandis que la rédaction de la Constitution était paralysée par des débats idéologiques et que la mise en place des institutions de la justice transitionnelle, chargée de solder le passé autoritaire du pays, faisait du surplace. Ennahda, dont les membres avaient été victimes de l'ancien régime, reproduisit les méthodes du passé en octroyant des milliers de postes à ses proches, dans les administrations centrale et locales.

Sur le plan sécuritaire, la gestion des attaques salafistes provoqua une véritable crise de confiance entre citoyens et gouvernants. Ennahda était doublée sur sa droite par les islamistes radicaux, qui lui en voulaient de ne pas avoir saisi l'occasion de sa victoire aux élections de 2011 pour gouverner seule en appliquant la charia. Les assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, deux responsables politiques de gauche, restèrent impunis. Ces meurtres traumatisèrent la population et aggravèrent un peu plus les tensions entre islamistes et modernistes.

Durant l'été 2013, une partie de la société demanda la démission du gouvernement dirigé par l'islamiste Ali Laarayadh. Mais ce dernier s'accrocha à la légitimité électorale, sans mesurer l'importance du mouvement de protestation, dont les éléments les plus déterminés, rejoints par soixante députés, campèrent jour et nuit devant le siège du parlement. La déposition du président égyptien Mohamed Morsi, le 3 juillet 2013, souleva ce mouvement de désobéissance civile qui entendait placer la légitimité consensuelle au-dessus de la légitimité électorale en matière de gouvernance du pays. L'impasse paraissait totale.

Quatre organisations² proposèrent alors un scénario de sortie de crise : la tenue d'un dialogue national regroupant toutes les formations politiques siégeant à l'Assemblée nationale constituante. Ce dialogue aboutit, en janvier 2014, à la mise en place d'un gouvernement composé de personnalités indépendantes et dirigé par Mehdi Jomâa, d'Ennahda. Face à cette politique de dialogue et de rapprochement, Rached Ghanouchi, le chef historique du mouvement islamiste Ennahda, et Béji Caïd Essebssi, fondateur de Nidaa Tounès, réalisent qu'aucune de leurs deux grandes formations ne peut

1. En référence au Parti socialiste destourien, parti-État créé en 1964, qui sera transformé en Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) par le président Ben Ali en 1988. Le RCD contrôlera la vie politique tunisienne avant d'être dissous dans la foulée de la révolution de 2011.

2. L'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA, la centrale patronale), la Ligue tunisienne des droits de l'homme et l'Ordre des avocats.

gouverner sans l'autre. Ils n'entendent pas non plus rester extérieurs au dialogue national, qui a permis de sortir de la crise politique de 2013. Les deux chefs politiques se rencontrent à Paris en août 2013 et se mettent d'accord pour arrondir les positions les plus tranchées de leurs militants respectifs.

Ennahda abandonne ainsi sa revendication de l'introduction de la référence à la charia dans la Constitution en cours de rédaction. Elle accepte également que la femme soit mentionnée comme l'égale de l'homme et non complémentaire à celui-ci. Ennahda, qui décide de se faire oublier pendant un temps, se retire du gouvernement. Béji Caïd Essebssi profite de la conjoncture pour imposer son parti, Nidaa Tounès. Il met en avant les vertus du consensus politique et se pose en rassembleur. Mais, en faisant mine d'œuvrer avec les islamistes qui ont décidé de faire le dos rond, il sait qu'il a la scène politique pour lui. Il la reconfigure en imposant la bipolarité Nidaa Tounès-Ennahda durant la campagne électorale pour les élections législative et présidentielle de 2014, torpille le pluralisme politique né en 2011 et gomme la nécessité de la rupture politique et symbolique avec l'ancien régime.

Cette frontière entre passé et présent, voulue par la population en 2011, Béji Caïd Essebssi la défait au nom de l'unité du pays, du rassemblement de la population et de l'évitement du conflit entre les camps islamiste et moderniste. Malgré de réelles avancées politiques, puisque les élections sont libres et que la Constitution de 2014 garantit les libertés fondamentales, l'esprit de 2011 a disparu.

Autoritarisme revisité

Au fil des ans, la nécessité d'un rapprochement entre les deux factions politiques s'est faite moins évidente et le vieil antagonisme entre islamisme et modernisme a repris le dessus. D'autant que dans la culture politique du pays, le partage du pouvoir n'est pas bien compris et qu'il faut nécessairement un vainqueur qui tienne visiblement les rênes du pouvoir. Béji Caïd Essebssi pense que ce ne peut être que lui. En fin politique, Rached Ghanouchi le laisse faire, tout en optant, après les élections de 2014, pour un régime semi-parlementaire qui octroie l'essentiel du pouvoir au chef du gouvernement et à l'Assemblée des représentants du peuple.

Confortablement installé au palais de Carthage, en tant que chef de l'État élu au suffrage universel Béji Caïd Essebssi se pense en nouveau Bourguiba, doté des pleins pouvoirs. Il est également convaincu que le parlement n'est qu'une caisse de résonance des décisions prises par le président de la république et que le premier ministre qu'il choisit, en accord avec Ennahda certes, n'est qu'un exécutant susceptible de servir de fusible en cas de crise politique.

L'erreur de jugement est lourde de conséquences pour le fonctionnement de la vie politique tunisienne. Car les temps ont changé et l'environnement s'est modifié. C'est une société profondément différente qui observe, médusée, un chef d'État tentant péniblement de se couler dans le moule bourguibien, présidentialisant le régime et faisant des offres de réformes sociétales. Le 13 août 2017, à l'occasion de la fête de la femme, le président abroge une circulaire de 1973 qui proscrit le mariage d'une Tunisienne musulmane avec un non-musulman, réactivant un débat récurrent sur l'égalité des sexes en matière d'héritage. Il entend ainsi resserrer autour de lui une opinion moderniste qui avait largement voté pour lui en 2014 et avait été déçue par sa politique.

Trois semaines plus tard, le 7 septembre 2017, dans une interview télévisée, il s'en prend violemment au régime parlementaire, responsable selon lui de l'inefficacité du gouvernement. Il estime qu'il faut réviser la Constitution de 2014 et réduire les contre-pouvoirs. Le 17 septembre 2017, les cadres de l'ancien régime, c'est-à-dire les membres du parti de Ben Ali, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), se voient protégés par une loi dite de réconciliation administrative, que Béji Caïd Essebssi a réussi à faire voter. Elle permet de suspendre les poursuites judiciaires contre les cadres de l'ancien régime.

Au cours de l'été 2017, Béji Caïd Essebssi semble ainsi avoir pris l'ascendant sur le champ politique. Il a tiré parti de la conjoncture défavorable pour les islamistes d'Ennahda, affaiblis sur le plan interne comme sur la scène régionale. Il a également réussi à placer son propre fils à la tête de Nidaa Tounès. Enfin, il a réhabilité le personnel politique de Ben Ali, qui constitue l'ossature de son parti, et n'a pas rencontré d'opposition à l'adoption de dispositions visant à revenir à un régime présidentiel fort. Aucun contre-pouvoir réel ne s'opposant à lui, il a même bloqué le projet de lutte contre la corruption initié par son premier ministre, qui tente par tous les moyens de se maintenir au pouvoir, et a obstrué le chantier de la justice transitionnelle, malgré le volontarisme de la grande dissidente Syhem Ben Sedrine, en charge de ce dossier.

Société civile contre société politique

Le véritable obstacle à l'hégémonie des deux grandes formations politiques réside en réalité dans le dynamisme de la société civile. Si la Constitution de 1959 garantissait l'action citoyenne, le contrôle de la vie associative a longtemps constitué un véritable obstacle à l'émergence d'un espace public. Une poignée d'associations, essentiellement actives dans la défense des droits de l'homme, était parvenue à constituer des poches de résistance, en se réfugiant dans une semi-clandestinité qui les a quelque peu coupées de la population. En 2011, si elles n'ont pas été à l'origine du soulèvement, ces associations dites « historiques » (puisqu'elles existaient déjà avant la révolution) sont devenues des piliers de la transition démocratique, et nombre de leurs acteurs ont trouvé leur place dans les institutions naissantes ou au sein du gouvernement.

Au cours des huit années de transition, les associations ont accompli un travail de veille et de contrôle démocratiques, faisant le lien entre les partis politiques et les demandes citoyennes. Leur implication dans les élections municipales du 6 mai 2018, les premières depuis la révolution, avait véritablement valeur de baromètre, tant cette consultation était importante dans la vie politique du pays. L'enjeu était d'ancrer la démocratie au niveau local et, pour les partis, de renforcer et de consolider leur présence au plan régional, avant les scrutins législatif et présidentiel de 2019.

Pour ces premières élections municipales depuis la révolution, le taux de participation a été particulièrement bas : 33,7%, soit deux fois moins que lors des élections législative et présidentielle de 2014. Les deux grandes formations qui dominent la vie politique depuis 2014 ont été sanctionnées ; Nidaa Tounès surtout, qui perd les deux tiers de ses électeurs par rapport au précédent scrutin, mais aussi Ennahda qui, malgré une discipline de vote, perd la moitié de son électorat de 2014.

Ces élections ont révélé la décomposition de Nidaa Tounès et le rejet massif des deux hommes du passé : Béji Caïd Essebssi et Rached Ghanouchi. Les islamistes parviennent néanmoins à obtenir la gestion de cent trente mairies, tandis que Nidaa Tounès n'en obtient que quatre-vingts. L'hégémonie de ces deux formations conservatrices a été mise à mal par des listes indépendantes, conduites par des figures de la société civile qui obtiennent cent quatorze mairies et arrivent en tête de ces élections en termes de sièges. Là est la véritable surprise de ce scrutin, qui ouvre de nouvelles perspectives à la jeune démocratie tunisienne.

Khadija Mohsen-Finan est politologue et historienne, professeure et chercheuse à l'Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, collaboratrice au magazine *Orient XXI*, coauteure de *Dissidents du Maghreb* (Belin, 2018).

Cette analyse a été rédigée à l'initiative du CETRI pour sa publication *État des luttes : Moyen-Orient et Afrique du Nord* parue en décembre 2018.



Centre tricontinental - CETRI
av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69
cetri@cetri.be - www.cetri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service de l'éducation permanente et de la Province
du Brabant wallon



